UN ENVIRONNEMENT BIENVEILLANT

NON AU HARCÈLEMENT

La lutte contre le harcèlement à l'école est une priorité absolue :

- tous les collèges sont engagés dans le programme Phare de lutte contre le harcèlement;
- 7 novembre : Journée nationale de lutte contre le harcèlement ;
- questionnaire d'auto-évaluation pour recueillir chaque année la parole des élèves;
- **3018**: numéro unique accessible 7 j / 7, de 9 h à 23 h.



Le Pass'Sport propose une aide de 50 € pour financer l'inscription à un club sportif dans toutes les disciplines de tous les enfants qui bénéficient de l'allocation rentrée scolaire ou de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé.



Le pass Culture commence dès la 6°: des activités d'éducation artistique et culturelle sont financées par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse afin d'organiser des sorties culturelles, des rencontres avec des artistes, etc.



Tous les élèves de 6° passent l'attestation Pix pour :

- adopter la bonne distance avec les outils numériques;
- tirer pleinement parti des bons usages ;
- prévenir le cyberharcèlement.



